

Deux dates à retenir : 2 au 6 juillet à Québec, 10 au 12 octobre à Rome. Voir Agenda



DLF Bruxelles-Europe
Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Retrouvez-nous sur le site

http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php

Infolettre N° 28

Bruxelles, le 16 mai 2012

Sommaire : Éditorial – I. Compte rendu de l'Assemblée générale du 22 mars 2012 – II. Plate-forme pour le multilinguisme en entreprise (suivi) – III. Semaine de la francophonie 2012 – IV. Agenda – V. Brèves – VI. Bons points, mauvais points. – VII. Publications.

Editorial



Une France hollandaise : « Que cela signifiera-t-il pour la langue française et tous les francophones du monde ? » C'est la question que se pose le chroniqueur québécois, Jean-Benoît Nadeau dans son billet du 7 mai : « Le fait est que François Hollande a peu d'expérience directe de la politique étrangère et que la dernière campagne a occulté cet enjeu. On en est donc réduit à des devinettes. La France n'est plus le centre du monde francophone depuis 50 ans puisque sa langue est davantage parlée hors de ses frontières qu'à l'intérieur. Mais elle en demeure le vaisseau amiral parce qu'elle est toujours le plus grand et le plus riche des pays francophones... lire la suite <http://www.forumfrancophonie2012.org/blogue/2012/05/une-france-hollandaise/>.

Que cela signifiera-t-il en termes de politique linguistique pour l'Union européenne ? C'est la question que nous nous posons. Il nous a fallu attendre la dernière semaine de campagne mais nous n'avons pas boudé notre plaisir à la réception de la lettre des deux candidats restés en lice (voir http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php). Que nous ont-ils dit ? Ni l'un ni l'autre n'ont pris d'engagement. **Nicolas Sarkozy**, par la voix de son directeur de campagne, nous a décrit par le menu les textes régissant l'usage des langues dans les institutions européennes. **François Hollande** a fait allusion à sa proposition de ratifier la charte européenne des langues régionales qui va de pair, selon lui, avec la défense du français au niveau européen. Vu de Bruxelles, ce parallèle nous laisse perplexes.

À présent c'est à François Hollande de ne pas esquivier. Dans sa lettre, il nous dit qu'il a « bien entendu la nécessité de ne pas considérer cette question comme un détail ». Et, dans son premier discours de président, parmi les atouts de la France, ont résonné les mots de « **rayonnement de notre culture et notre langue** ». **Nous voulons le croire et nous voulons aussi l'aider.** Peut-on lui rappeler la lettre commune envoyée par les ministres des Affaires étrangères de France et d'Allemagne, Hubert Védrine et Joschka Fischer, à Romano Prodi, président de la Commission, le 2 juillet 2001 ? *Cette lettre accusait la Commission d'essayer d'introduire le « monolinguisme » dans les institutions de l'UE, ce qui, en clair, équivalait à instituer l'anglais comme unique langue de travail interne, et cela représentait une **dérive inacceptable** par rapport au système habituel. La réplique de Prodi, transmise en français et en allemand, assurait que le multilinguisme était d'une importance cardinale pour l'UE, que rien n'avait été décidé, mais qu'il fallait tenir compte de l'efficacité et des économies à faire dans les services linguistiques, compte tenu de l'élargissement imminent (source Agence Europe 18-08-2001).* Onze ans après, **l'inacceptable est devenu la règle.** Rechercher l'efficacité et la maîtrise des coûts sans sacrifier l'atout que représente la diversité, c'est l'un des multiples défis qu'il s'agit de relever en sachant qu'il faudra d'abord vaincre la résistance des petits États membres, bien conscients que leur langue n'a jamais eu un statut de langue internationale et qui, par conséquent, s'accrochent à la langue unique.

Claire Goyer

☺ Le poids des langues à la Commission : l'allemand (2,3 %) est la troisième langue source après l'anglais (80 %) et le français (6 %). À part l'italien, l'espagnol et le grec (juste au dessus de 1 %), toutes les autres langues source ont « **un pourcentage bien inférieur à 0** ».

I. Compte rendu de l'Assemblée générale du 22 mars 2012



L'Assemblée générale intermédiaire de DLF Bruxelles-Europe s'est déroulée à l'ISTI (*Institut supérieur de traduction et d'interprétation*). Le débat qui suivit la présentation des rapports d'activité et d'orientation fut animé et constructif. En voici les principales lignes. (Ces rapports complets sont disponibles sur notre site, onglet événements.)

Quel bilan tirer des actions conduites en 2011 ?

I. « De Rome à Lisbonne l'enjeu des langues pour l'Europe »

La table ronde organisée au Festival des langues à Lille en avril nous a permis d'approfondir non seulement les enjeux du multilinguisme, garant de la démocratie européenne, mais le rôle et l'organisation complexe des services de traduction. À la Commission européenne, la DGT (direction générale de la traduction) permet la communication à partir de et vers toutes les langues officielles entre la Commission et les autres intervenants, États membres, citoyens, entreprises, pays tiers, organisations internationales. Néanmoins, pour des raisons d'efficacité, la grande majorité des documents sont élaborés en anglais par les services de la Commission. Un choix qui n'est pas satisfaisant : les ressources humaines ne sont pas utilisées au mieux de leur capacité. C'est ainsi que 93% des documents en anglais ne sont pas écrits par des locuteurs natifs. Par conséquent, ils le sont dans une langue appauvrie (et donc une pensée appauvrie). Ce déséquilibre est aussi dû au fait que les fonctionnaires britanniques sont peu nombreux – moins de 5 % – (en partie par manque de compétences linguistiques). En revanche, plus de 12 % des fonctionnaires sont locuteurs natifs de français.

Du débat s'est dégagée une proposition pragmatique :

Si les fonctionnaires locuteurs natifs de français étaient encouragés à rédiger en français, la proportion de documents de bonne qualité linguistique intrinsèque serait beaucoup plus élevée. À charge pour les traducteurs de maintenir ensuite cette qualité. Ce rééquilibrage pourrait se faire sans aucun surcoût par rapport à la domination actuelle de l'anglais. Le même système pourrait valoir pour d'autres langues.

II. « Le cyberspace, chance et défi pour les langues »

La table ronde organisée le 23 novembre au Goethe Institut a mis l'accent sur la place prise par l'Internet pour la survie des langues et la constante amélioration des nouvelles technologies d'information et de communication (TIC) qui jouent un rôle majeur (équipement en lignes à haut débit, numérisation du patrimoine culturel et scientifique, outils de traduction simultanée, dictionnaires de terminologie) dans la compétition inter-langues sur la toile. Le récent développement des nouveaux réseaux sociaux – facebook, twitter – favorise les langues moins équipées : exemple de l'arabe (depuis le « printemps arabe ») sur facebook. C'est ainsi que la part de l'anglais est encore nettement majoritaire mais non plus croissante. Peu d'outils fiables existent pour évaluer le poids des langues présentes sur Internet. Un remarquable premier outil cependant : le [baromètre des langues du monde](#) de Louis-Jean Calvet consultable sur la toile.

III. Nos objectifs pour 2012

- 1) Continuer d'évaluer les pratiques des institutions de l'Union : ces pratiques étant très variables, comment amener les institutions, organes et autres organismes défaillants à les améliorer, c'est-à-dire à réduire l'écart entre les principes et les pratiques ?
- 2) Poursuivre information, réflexion, actions conjointes en faveur de la diversité linguistique européenne avec nos partenaires et d'autres associations, telles VDS (Verein Deutsche Sprache), Assodilit (Associazione per la diffusione della lingua e cultura italiana), dans le but de parvenir à une plate-forme commune transnationale de défense des langues de l'Europe. Nous restons étroitement associés aux activités de l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP). Par ailleurs, notre partenaire, le média en ligne EurActiv nous ouvre ses colonnes : ne pas hésiter à proposer des articles.

IV. Vie de la délégation

Un nouveau membre du Conseil d'administration, M. Michel Soubies, a été coopté en remplacement de M. André Buyse, démissionnaire, en attendant le renouvellement du Conseil d'administration prévu en 2013. Un trombinoscope des membres se trouve sur le site.

V. Conférence d'Abdelaziz Kacem : « Les intellectuels tunisiens sont au pied du mur ». La conférence et le débat animé par Ambroise Perrin, en deuxième partie de soirée, furent passionnants. Le texte de l'intervention est consultable sur notre site.



Les économies de traduction se font en faveur de l'anglais en période de crise.

Saviez-vous que depuis le début de l'année de 2012, le Parlement européen, réputé pour son système de multilinguisme intégral, présente ses questions écrites uniquement en anglais et dans la langue du député ayant posé la question ? Les réponses sont donc aussi traduites uniquement vers la langue du député et, le cas échéant, l'anglais. Le PE a aussi restreint le service des interprètes dans les réunions de concertation.

II. Plate-forme pour le multilinguisme en entreprise (suivi)



Rappelons que la plate-forme pour le multilinguisme dans l'entreprise a pour origine deux rapports de la Commission européenne : 1) le rapport **ELAN** (Incidences du manque de compétences linguistiques sur l'économie européenne 2006) met en évidence le déficit de compétitivité des PME européennes, directement lié à un manque de connaissances linguistiques et culturelles ; 2) le **Forum des entreprises pour le multilinguisme** fait le même constat. La plate-forme, lancée par la Commission en liaison avec la société civile en 2009, est entrée dans sa phase opérationnelle en février 2011 grâce au financement de **CELAN**, l'opérateur de la plate-forme (*Stratégies linguistiques pour la compétitivité et l'employabilité*). Les conclusions seront publiées fin 2012. **L'enquête conduite par CELAN en 2011** a révélé que les PME européennes dans leur majorité n'ont pas de politique linguistique définie et qu'elles hésitent à investir dans le contexte actuel de crise. Lors de la session plénière de janvier 2012, la présentation d'une typologie des industries de la langue a révélé une très grande variété d'outils disponibles (cours de langue, traduction en ligne, dictionnaires de terminologie) qu'il faut faire connaître. Plusieurs **questions se posent** à ce stade : 1) sensibiliser les PME et les populations à la valeur ajoutée du multilinguisme dans l'entreprise en valorisant les programmes de mobilité pour les jeunes, tel Erasmus, les concours européens, tel Juvenes Translatores et en donnant des exemples de réussite ; 2) déterminer les meilleurs canaux pour diffuser l'information : institutions publiques, écoles de commerces, universités, chambres de commerce et d'industrie, DRH des entreprises, associations professionnelles, syndicats. Pour en savoir plus allez sur le site <http://www.celan-platform.eu/>

N'hésitez pas à diffuser l'information.

Chaque partenaire de CELAN est censé construire un réseau de diffusion dans son environnement.

III. Semaine de la Francophonie 2012

Deux événements ont marqué cette semaine à Bruxelles :

le 19 mars 2012, le débat organisé par la délégation de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) à Bruxelles au Palais des Académies : « Imaginer son avenir en français... s'ouvrir de nouveaux horizons » avec pour intervenants diverses hautes personnalités du Canada et d'Afrique, notamment Michaëlle JEAN, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012. Étaient aussi présents l'Ambassadeur du Canada et le Délégué général du Québec à Bruxelles ;

le 21 mars 2012, la conférence au Parlement européen par le sociolinguiste Louis-Jean Calvet sur « les politiques linguistiques aujourd'hui » sous l'égide de l'Alliance française et de l'OIF et en présence du Vice-président du Parlement européen en charge du multilinguisme et de la Directrice générale pour l'interprétation et les conférences au Parlement. Louis-Jean Calvet a développé, avec le talent que nous lui connaissons, les notions de politique linguistique, de planification linguistique ainsi qu'une réflexion sur les rapports entre langues et sociétés.

IV. Agenda

2 au 6 juillet 2012 à Québec : forum mondial de la langue française.

À l'heure de la mondialisation et de la standardisation commerciale, vivre et s'épanouir en français relève-t-il de l'utopie ? <http://www.forumfrancophonie2012.org>. /DLF Bruxelles-Europe sera sur place pour suivre l'événement.

10 au 12 octobre 2012 à Rome : 3^{es} Assises européennes du plurilinguisme renseignements et inscriptions : <http://www.observatoireplurilinguisme.eu>

"Langues sans frontières : le plurilinguisme". Le plurilinguisme n'implique pas l'abolition des frontières, qu'elles soient physiques, politiques, religieuses, intellectuelles, artistiques ou autres. La frontière, comme la porte, s'ouvre et se ferme, à la fois marqueur d'identité et de différenciation, mais en même temps, condition d'un échange véritable et authentique. Telle la thématique générale de ces 3^{es} Assises européennes du plurilinguisme qui se déclineront dans les quatre registres désormais classiques : l'éducation, l'économie, la politique et la culture. DLF Bruxelles-Europe y participera.

V. Brèves

Concours « Juvenes Translatores » : La Commission européenne a publié vendredi 3 février les noms des vingt-sept lauréats du concours annuel « Juvenes Translatores » (jeunes traducteurs), soit un lauréat pour chaque pays de l'Union. Plus de trois mille élèves de l'enseignement secondaire au total ont passé l'épreuve du concours en novembre 2011. Les lauréats ont été invités à Bruxelles le 27 mars pour y recevoir leur prix et rencontrer des traducteurs de la Commission sur leur lieu de travail. « Ce concours encourage les élèves à mesurer leur connaissance des langues étrangères à un niveau élevé et à envisager d'en faire usage dans leur futur métier, que ce soit en tant que traducteur ou dans tout autre domaine professionnel où le multilinguisme est un atout », a déclaré Mme Androulla Vassiliou, commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme et à la Jeunesse.

New-York en français : Deux nouvelles écoles publiques de la ville de New-York ont été sélectionnées par le ministère français des Affaires étrangères pour recevoir le «Label FrancEducation" nouvellement créé. L'attribution de ce label reconnaît leurs efforts remarquables pour promouvoir et développer la langue française. Ces écoles, PS 58 à Brooklyn et PS 84 à Manhattan ont maintenant partie du groupe restreint de huit écoles qui ont reçu cet honneur dans le monde. <http://www.newyorkin french.net/profiles/blogs/two-nyc-schools-offering-a-french-bilingual-program-to-receive-of>

TV5 Monde lance la première chaîne pour enfants en français aux États-Unis.

TiviMonde diffusera des dessins animés, des programmes éducatifs et des films à destination des jeunes et des adolescents. TV5 Monde s'est associée au câblo-opérateur Dish Network qui propose déjà la chaîne française dans son bouquet.

VI. "BONS POINTS, MAUVAIS POINTS"



François HOLLANDE

Extrait de l'entretien accordé au média en ligne Slate.fr et publié le 7 mai 2012

<http://www.slate.fr/story/54563/hollande-international-premiere-interview#retour3>

Vous allez rencontrer Barack Obama pour la première fois au G8 de Camp David les 18 mai et 19 mai.

Une première question, qui pourra vous sembler anecdotique: *Mister Hollande, do you speak English?*

Yes I speak English, more fluently than the former President. But a French president has to speak French!

Au-delà de la plaisanterie, est-ce que vous pensez que c'est important que le chef d'État français parle la langue commune de la diplomatie internationale?

Il a besoin de la comprendre et de pouvoir avoir des échanges directs avec ses interlocuteurs. Mais je suis attaché à la langue française et à la francophonie.

Lorsque je participais à des sommets de chefs de partis en Europe, il a pu m'être désagréable d'entendre des amis roumains, polonais, portugais, italiens parfois, parler anglais, mais j'admets que sur le plan informel, les contacts puissent s'établir dans cette langue. Je défendrai néanmoins partout l'usage du français.



courrier)

Le secrétaire général du Comité économique et social européen, malgré sa promesse (message reçu le 15 novembre 2011), n'a pas répondu à notre seconde lettre concernant l'affichage de la façade du bâtiment du CESE en langue unique (anglais). Il n'a pas non plus jugé bon de revenir à l'affichage bilingue antérieur plus conforme au principe de diversité linguistique, fondement de l'Europe (sur notre site, cliquer sur onglet

VII. Publications



- **Net.lang** : « Réussir le cyberspace multilingue. »

Vous pouvez obtenir le livre en PDF (gratuit) : <http://net-lang.net> et en commander la version imprimée : <http://cfeditions.com>

- « **11 + 1 propositions pour défendre le français.** » Auteur : Xavier Combe

- « **L'anglais de l'hexagone.** » Auteur : Xavier Combe [Prix des Mots d'Or d'Auteur du Jury des Mots d'Or de la francophonie 2012](#). Constats et réflexions d'un interprète de conférence.

Pour commander ces livres <http://www.editions-harmattan.fr>

- « **Dibattiti sulle lingue e culture in Europa** » « **Débats sur les langues et les cultures en Europe** »

« Debates on languages and cultures in Europe » : auteur Gianni Copetti

336 pages au prix de 23 €. En vente au PIOLA LIBRI www.piolalibri.be, <http://www.assodilit.org>

Nous remercions vivement nos membres



pour les informations et contributions qu'ils nous adressent sur les questions que nous abordons. Nous ne manquons pas d'en tenir compte. Certaines sont publiées dans la revue.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de votre aide.

Envoyez un message à bxl-europe@skynet.be

À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot ziens, do zobaczenia...

La rédaction

DLF Bruxelles-Europe
Chaussée de Waterloo 1313 E – 1180 Bruxelles
bxl-europe@skynet.be www.langue-francaise.org